

TECHNICIEN DE LABORATOIRE (TL)

Niveau 4 Cadre Européen des Certifications (Niveau Bac)

Durée : 24 mois

LE METIER

Définition succincte du métier et missions

Le technicien de laboratoire procède à des mesures et des analyses selon divers procédés : chimiques, physiques, biochimiques, biologiques et microbiologiques depuis la prise d'échantillon jusqu'à l'interprétation des résultats. Il réalise ces analyses sur des produits chimiques, pharmaceutiques, agroalimentaires, cosmétiques ainsi que sur des échantillons d'environnement : eau, sol, air, boues, déchets.

Il utilise des équipements simples ou complexes, manuels ou automatisés, participe à leur entretien, à leur nettoyage et à leur contrôle. Il prévoit les quantités de produits, de réactifs et de consommables qu'il utilise et peut les commander.

Généralement, le technicien de laboratoire applique un protocole précis, mais il peut participer à la mise au point d'un mode opératoire. Même s'il travaille en relative autonomie, il est sous la responsabilité de son hiérarchique qui est chargé de valider ses résultats avant transmission de ceux-ci.

Conditions générales d'exercice

Le métier s'exerce principalement dans des laboratoires de contrôle, d'analyse ou de recherche et développement, privés ou publics, éventuellement dans l'enseignement. Les différents secteurs d'activité sont principalement la chimie, la pharmacie, la cosmétique, l'agroalimentaire, la biologie.

Le technicien travaille soit individuellement, soit au sein d'une équipe généralement de petite taille sous la responsabilité d'un ingénieur ou d'un chef de laboratoire. Il a des horaires réguliers, néanmoins, il peut arriver que des techniciens soient postés.

L'emploi se réalise en stations debout et assise alternées. Il peut nécessiter des déplacements à l'extérieur pour effectuer des prélèvements et peut se dérouler en salles spécifiques et zones délimitées.

Le port d'équipements de protection individuelle tels que blouse, gants, lunettes est en général indispensable.

Le technicien doit respecter strictement des règles d'hygiène, de sécurité, d'environnement, de développement durable ainsi que d'assurance qualité.

Intitulés des postes

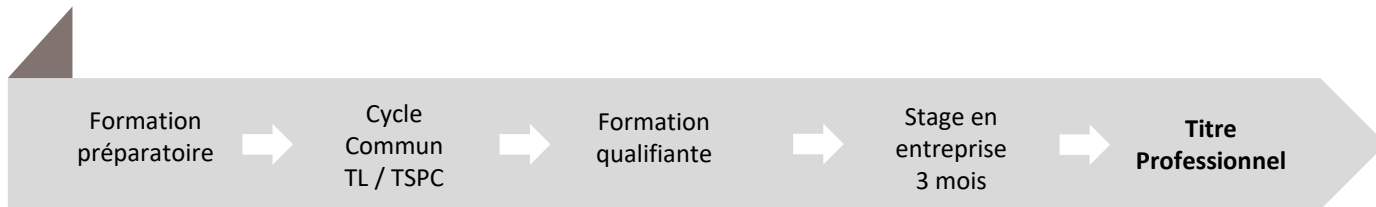
- Agent, aide ou technicien de laboratoire
- Technicien en contrôle qualité
- Technicien ou adjoint de recherche/développement
- Assistant technique de recherche
- Technicien ou aide technique dans l'Éducation Nationale (préparateur de travaux pratiques)

Codes ROME : H1210 - H1303 – H1503



LA FORMATION

Durée totale : 24 mois



Formation préparatoire sectorielle

Elle a pour objectif d'acquérir les connaissances de base requises pour le métier : chimie, biologie, physique, mathématiques, français, anglais et de commencer à exercer le savoir-faire professionnel par des manipulations pratiques en chimie et en biologie.

Cycle commun

Il permet d'approfondir les connaissances de base et l'acquisition de nouvelles compétences notamment en chimie organique, biochimie et microbiologie.

Formation qualifiante

Elle permet d'acquérir les compétences nécessaires à l'exercice du métier. Le technicien les exerce au travers de 3 activités :

- Prélever, conditionner et stocker un échantillon;
- Procéder à des essais en microbiologie sur un échantillon;
- Procéder à des essais en chimie et biochimie sur un échantillon.

Une activité d'extension au métier est également préparée :

- Procéder à des essais spécialisés en chimie et biochimie.

Faisant partie intégrante de la formation, une **période de stage en entreprise de 3 mois** est prévue dans le dernier trimestre de la formation, permettant de servir d'éventuel tremplin vers l'emploi.

Le stagiaire est suivi par une équipe pluridisciplinaire favorisant l'acquisition des compétences et la mobilisation vers l'insertion professionnelle à l'issue de la formation.

Titre Professionnel

La formation de Technicien de Laboratoire est validée par un titre professionnel de niveau 4 (Cadre Européens des certifications), inscrit au Répertoire National des Certifications Professionnelles. Il est délivré par le Ministère de l'emploi, du travail et de la cohésion sociale.

LA FORMATION VOUS INTÉRESSE ?

Conditions d'admission :

- Être reconnu « travailleur handicapé » et orienté par la MDPH
- Visite d'accueil préalable

Aptitudes et qualités nécessaires :

- Sens de l'organisation
- Rigueur
- Habileté manuelle
- Capacité à travailler en équipe

Limitations :

- Troubles visuels importants
- Mauvaise habileté manuelle

CONTACT

CRP Jacques ARNAUD - Filière Chimie
5, rue Pasteur - 95570 BOUFFEMONT
Tél. 01 39 35 34 35 - Mail : crpja@fsef.net
Responsable Pédagogique : Claire GIANNESINI